



Monsieur Claude Wiseler
Président de la Chambre des Députés
Luxembourg

Luxembourg, le 13 juillet 2026

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 80 du règlement de la Chambre des Députés, nous vous prions de bien vouloir transmettre la question parlementaire suivante à Madame la ministre de la Santé et de la Sécurité sociale, à Madame la ministre de l'Égalité des genres et de la Diversité, ainsi qu'à Monsieur le ministre des Affaires intérieures.

Plusieurs études montrent qu'en cas d'arrêt cardiaque hors hôpital, une femme a nettement moins de chances qu'un homme de recevoir un massage cardiaque d'un témoin, et donc de survivre : jusqu'à 42 % moins de chances de réanimation dans l'espace public, et un taux de survie à 30 jours de 6,2 % chez les femmes contre 10,7 % chez les hommes. Ces écarts semblent s'expliquer en partie par la réticence de certains témoins à toucher la poitrine d'une femme.

Par ailleurs, 95 % des mannequins de secourisme utilisés dans le monde ont un torse plat, sans poitrine, alors que le geste consiste précisément à comprimer le sternum sous la poitrine, ce qui ne permet pas toujours de reproduire fidèlement les conditions d'une intervention sur une femme.

Dans ce contexte, nous aimerions poser les questions suivantes à Mesdames et Monsieur les ministres :

- Le Gouvernement dispose-t-il de données sur le taux de survie des femmes par rapport aux hommes après un arrêt cardiaque survenu en dehors d'un cadre hospitalier au Luxembourg, ainsi que sur la fréquence à laquelle un massage cardiaque leur a été administré par un témoin ?
- Quels types de mannequins de formation aux premiers secours sont actuellement utilisés par les organismes agréés dispensant les formations de secourisme au Luxembourg ? Ces mannequins disposent-ils d'une anatomie féminine ?
- Le Gouvernement est-il disposé à examiner, le cas échéant, avec le CGDIS et les organismes de formation agréés, l'introduction de mannequins ou d'accessoires permettant de simuler une anatomie féminine, afin de former les citoyens à la réanimation cardio-pulmonaire sur une anatomie représentative des deux sexes ?
- Le Gouvernement compte-t-il, dans le cadre de ses actions en matière d'égalité entre les femmes et les hommes, sensibiliser le grand public et les formateurs aux disparités liées au genre dans la réanimation cardio-pulmonaire, par exemple à l'occasion de campagnes existantes sur les gestes qui sauvent ?

Veuillez croire, Monsieur le Président, en l'assurance de notre profond respect.

Ben Streff
Député

Claire Delcourt
Députée